

Pratiquer l'anglais dans un contexte professionnel - LEVELTEL

RS6265 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15234
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2026

Certificateur(s)

ECSPLICITE · SIRET : 38256050600067

Partenaires habilités

134 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 133 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
1 PACTE FORMATION	81104663000018	Former
ABC FORMATION CONTINUE	79121316800028	Former
ACADEMIE DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES ET DU SAVOIR	93429706000014	Former
ACTIONOM	91457018900011	Former
ADOMLINGUA COMMUNICATION	48154142300028	Former
AGNES THILLAYS	51221817300015	Former
ALFOR DIF	48067468800043	Former
A LOT OF ENGLISH	48965337800013	Former
ALPINE RAINBOW	48060187100019	Former
ALYSSA KING	52271929300022	Former

Liste complète des 134 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6265-pratiquer-l-anglais-dans-un-contexte-professionnel-leveltel/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

LEVELTEL+ permet d'attester de l'aptitude à travailler en anglais dans un poste donné. Cette évaluation est basée sur les 5 compétences définies dans le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) :

- la réception : écouter, lire
- la production : s'exprimer oralement en continu, écrire
- l'interaction : prendre part à une conversation

La certification « Aptitude à travailler en langue anglaise-

LEVETEL+ » est délivrée en fonction de l'atteinte d'un objectif de niveau minimum lié à un métier.

Les niveaux possibles s'échelonnent entre A2+ (au minimum) et C1.

La certification est destinée aux actifs souhaitant développer leur employabilité et/ou leur mobilité professionnelle ou à la recherche d'un emploi et ce, dans une démarche individuelle ou à la demande des entreprises.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'évaluation permet d'évaluer 10 critères :

- Compréhension écrite : comprendre un document professionnel écrit pour pouvoir, le cas échéant, y répondre.
- Clarté de la rédaction : produire un texte fluide, clair, facile à lire et à comprendre pour le lecteur.
- Efficacité grammaticale en rédaction : choisir des structures efficaces et justes, aussi bien pour décrire les actions que pour séquencer des procédures ou convaincre sur des idées.
- Précision lexicale en rédaction : appuyer la rédaction sur un vocabulaire approprié et correct, tel qu'employé communément dans un environnement professionnel.
- Capacité à répondre à l'objectif en rédaction : produire une réponse écrite parfaitement en ligne avec ce qui est demandé et qui permet à l'échange d'avancer dans la bonne direction.
- Efficacité grammaticale en production orale : choisir des structures efficaces et justes, aussi bien pour décrire les actions que pour séquencer des procédures ou convaincre sur des idées.
- Précision lexicale du vocabulaire professionnel général à l'oral : produire spontanément et comprendre le vocabulaire professionnel transversal.
- Précision du vocabulaire professionnel métier à l'oral : produire spontanément et comprendre le vocabulaire spécifique au métier du candidat.
- Fluidité du discours et interaction à l'oral : articuler et enchaîner un discours à l'oral afin de faciliter et dynamiser l'échange.
- Compréhension orale : comprendre et interagir à l'oral en anglais professionnel pour exécuter des actions, rebondir dans l'échange et faire avancer des projets.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification « aptitude à travailler en langue anglaise – LEVELTEL+ » s'adresse à un public devant maîtriser l'anglais dans un contexte professionnel et de métier.

Pour accéder à la certification, le candidat présenté doit avoir réalisé le parcours de formation tel que proposé par l'organisme partenaire (dûment habilité) et prévoyant une évaluation à visée certificative en fin de parcours de formation.

La certification est bien distincte du parcours de formation.

Pour établir le parcours de formation, l'organisme partenaire doit :

- Evaluer le niveau de départ du candidat en anglais professionnel
- Sélectionner le niveau en anglais professionnel visé par le candidat en s'appuyant sur la grille des compétences et niveaux CECRL, minimum requis par métiers, établie et transmise par le certificateur.
- Proposer un parcours de formation cohérent pour atteindre l'objectif, parcours contrôlé et visé par le certificateur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 3 membres :

- un membre de la Direction pédagogique
- deux membres externes, professionnels de la Formation en langue

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2026
Date de dernière délivrance possible	17/08/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2289

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7399

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://leveltel.com//FR/leveltel-certifiant>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6265/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12 278
Parcours menés à terme	10 844
Taux d'achèvement	88 %
Période	04/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	13 485
Montant total engagé	30 116 451 €
Coût moyen par dossier	2 233 €
Durée moyenne	27 h
Période	04/2023 – 02/2026
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	1 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %
France Travail	0 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.